EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE - SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009, la Ville met en place chaque année une enveloppe afin de contribuer à la mise en œuvre de projets associatifs sur les quartiers concernés.

En 2008, ce crédit s'élève à 635 000 €.

Près de soixante-quinze projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier de la commune pour un montant global de 541 700 €.

Trois projets ont été examinés, répondant aux critères définis par la commune en concertation avec les autres partenaires institutionnels. Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexés pour un montant global de 6 300 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe,
- d'autoriser, en temps utiles, le versement de ces subventions aux associations concernées,
- d'autoriser la signature éventuelle de conventions de partenariat avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention CUCS accordée pour 2007	Subvention CUCS demandée pour 2008	Subvention CUCS proposée pour CM sept 2008
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	**ACCES AUX DROITS (Ressources - Informations - Orientations)** Il s'agit, par le biais d'une dynamique collective du quartier, de mettre en place des actions régulières et lisibles afin d'aborder des thèmes de la vie quotidienne des femmes et des familles (animations, expos, débats, permanences...). Ces actions serviront de support dans le but d'identifier et de fédérer de nouvelles personnes ressources (habitants qui, bénévolement, sont des relais d'informations en particulier institutionnels auprès des habitants de leur quartier). **Quartier concerné** : Croix-de-Neyrat **Public ciblé** : Habitants du quartier (100)	3 812,48	1 600,00	1 906,24	1 600,00
CNL 63	**Prise en charge des problèmes sociaux liés au logement en général**, et plus particulièrement ceux consécutifs aux démolitions et réhabilitations dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Sensibilisation des usagers aux économies possibles à réaliser à titre individuel ou collectif. Quartiers concernés : Saint-Jacques - Fontaine du Bac - les Vergnes - la Gauthière - Croix-de-Neyrat Public : Tous les habitants actuels et futurs des secteurs concernés.	22 700,00	2 500,00	2 600,00	1 200 € (1 300 € ont été attribués au CM de février)
CONCORDIA AUVERGNE	**Mobilité des jeunes - Citoyenneté - Cadre de vie** Dans la continuité des chantiers volontaires internationaux sur les côtes de Chanturgue et l'accueil de jeunes en service volontaire européen, ce projet a pour but de valoriser et de mettre en cohérence les actions existantes sur le territoire de Croix-de-Neyrat, de leur permettre d'être mieux intégrées et appropriées par les habitants : - favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels - faire découvrir ou redécouvrir aux habitants leur environnement - valoriser la notion de travail et implication pour le collectif - créer un évènement de promotion du quartier **Quartiers concernés** : Croix-de-Neyrat - la Gauthière - Champratel **Public** : Habitants du quartier et prioritairement les publics jeunes	13 459,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL		**39 971,48**	**7 600,00**	**8 006,24**	**6 300,00**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Odile SAUGUES